



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-73999>

Département(s) de publication : **14, 76, 35, 44, 75, 61, 27**

Annonce n° **25-73999**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Carif-Oref de Normandie

**Correspondant :** Dumortier Didier

**Adresse :** 115 Bd le l'Europe, 76100 Rouen

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0235739879

**Courriel :** ddumortier@cariforefnormandie.fr

**Adresse internet :** <https://carif-oref-normandie.e-marchespublics.com>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** [https://carif-oref-normandie.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_34671\\_1102944.html](https://carif-oref-normandie.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34671_1102944.html)

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Remplacement de l'infrastructure serveurs du Carif-Oref de Normandie

**Lieu d'exécution et de livraison :** CRIANN, Technopôle du Madrillet, 745 avenue de l'Université, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Fourniture d'un cluster de serveurs Proxmox VE en version 8 pour héberger les applications du Carif-Oref de Normandie. - Le nouveau cluster devra être piloté via la solution de virtualisation Proxmox VE en version 8 minimum, actuellement utilisée, éprouvée et maîtrisée par le service informatique du Carif-Oref - Ce projet doit intégrer la migration prévue de longue date et plusieurs fois repoussée du logiciel de routage/firewall PFSense vers OPNSense sur les Firewall existants. - La migration fera bien évidemment l'objet de coupures de sites et services les plus rapides et moins impactantes possibles - Les nouveaux serveurs devront disposer d'une marge de progression possible en termes de puissance de calcul et de mémoire dans le cas de futurs besoins nécessitant, sans avoir à tout changer pour autant - La nouvelle infrastructure devra pouvoir évoluer pour intégrer dans le futur une solution serveur annexe pour héberger des services IA (Intelligence Artificielle) en interne dont le périmètre n'est pas encore défini aujourd'hui. Cela fera l'objet d'une commande publique distincte au moment venu. Les switches devront donc a minima être en capacité d'accueillir une extension de l'infrastructure

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** 3 serveurs composant le nouveau cluster Proxmox VE 2 switches 10 Gbps 24 ou 32 ports Installation de la solution Proxmox VE 8 et procédure de migration de machines virtuelles existantes - Préparer le nouveau cluster Proxmox avec la gestion des disques durs internes en CEPH - Installer le nouveau cluster dans l'infrastructure du Criann migration des 2 Firewall existants vers OPNSense Proposition de Support et maintenance niveau 2 pour une durée d'un an, reconductible tacitement les 4 années suivantes au maximum mise en place d'une solution simple de suivi des métriques serveurs (optionnel)

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

15 mois à compter de la notification du marché.

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :** 01/10/2025

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Dans un délai de 15 jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 à 1384 du Code civil. Il devra donc fournir une attestation de son assureur justifiant qu'il est à jour de ses cotisations et que sa police contient les garanties en rapport avec l'importance de la prestation. À tout moment durant l'exécution de la prestation, le titulaire doit être en mesure de produire cette attestation, sur demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la demande. Le Titulaire devra fournir les garanties des matériels fournis. Il assurera le suivi de la garantie des matériels tout au long du contrat. Il devra assurer une garantie de 3 mois sur la prestation réalisée. Le contrat de support et de maintenance démarrera à la fin de cette garantie.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Facturation Le règlement sera effectué après dépôt par le sous-traitant d'une facture sur la plateforme Chorus Pro dédiée aux administrations publiques : <https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/pilotage-de-lentreprise/dematerialisation-des-documents/chorus-pro-mode-demploi> Les modalités de versement des paiements se feront de la manière suivante : - 30 % à la commande, le solde à la fin de la prestation. - Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global maximal de 30 jours à compter de la date de réception des factures.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

#### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)

#### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

**Commentaire sur les justifications :** Le dossier devra comprendre : Documents relatifs à la candidature - Présentation de l'entreprise - Références relatives au même type de prestation - Formulaires de déclaration du candidat (DC1 et DC2 ou DUME) intégralement remplis, l'attestation d'assurance, les attestations fiscales et sociales Documents relatifs à la mission - Personnels intervenant sur cette mission (CV, expérience, répartition des tâches..) dont ceux qui seront référents pour le Carif-Oref ; - Acte d'engagement - Décomposition du prix unitaire de chaque lot incluant tous types de frais et par type de prestation (frais de déplacement au Criann pour l'installation du matériel et de mission inclus) dûment complétée - Prix et conditions détaillées de la fourniture des 3 serveurs - Prix et conditions détaillées de la fourniture de 2 switches 10 Gbps 24 ou 32 ports, adaptés à l'infrastructure avec possibilité de haute disponibilité - Prix et conditions détaillées de la prestation de migration du cluster actuel vers le nouveau cluster - Prix et conditions détaillées de la prestation de migration des 2 Firewalls existants vers OPNSense (dernière version) en remplacement de PFSense 2.6.0 - Prix et conditions détaillées de la maintenance de l'intégralité de l'infrastructure matérielle et logicielle avec la souscription annuelle au support Proxmox. Cette maintenance sera conclue initialement pour une durée d'un an, reconductible tacitement les 4 années suivantes au maximum - Les conditions de garantie - Les conditions générales de ventes - Les conditions de l'accompagnement du service informatique du Carif-Oref de Normandie - Un rétroplanning projet avec les délais détaillés des interventions

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 04/09/2025 à 17:00

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 17:00

Date limite de l'envoi de l'invitation à présenter une offre : 05/09/2025

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CARIF-OREF DE NORMANDIE

Contact : Didier Dumortier

Adresse : Immeuble Atrium , 115 Bd de l'Europe, BP 1152, 76176 Rouen

Coordonnées :

Téléphone : 0235739879

Courriel : [informatique@cariforefnormandie.fr](mailto:informatique@cariforefnormandie.fr)

Adresse internet : <https://www.cariforefnormandie.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CARIF-OREF DE NORMANDIE

Contact : Didier Dumortier

Adresse : Immeuble Atrium, 115 Bd de l'Europe, BP 1152, 76176 Rouen

Coordonnées :

Téléphone : 0235739879

Courriel : [informatique@cariforefnormandie.fr](mailto:informatique@cariforefnormandie.fr)

Adresse internet : <https://www.cariforefnormandie.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : CARIF-OREF DE NORMANDIE

Contact : Didier Dumortier

Adresse : Immeuble Atrium, 115 Bd de l'Europe, BP 1152, 76176 ROUEN

Coordonnées :

Téléphone : 0235739879

Courriel : [informatique@cariforefnormandie.fr](mailto:informatique@cariforefnormandie.fr)

Adresse internet : <https://www.cariforefnormandie.fr>

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Conditions de participation L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 Euros TTC. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Courriel : [informatique@cariforefnormandie.fr](mailto:informatique@cariforefnormandie.fr)

## Section 14 - Informations complémentaires

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :** Le règlement sera effectué après dépôt par le sous-traitant d'une facture sur la plateforme Chorus Pro dédiée aux administrations publiques : <https://www.francenum.gouv.fr/guides-et-conseils/pilotage-de-lentreprise/dematerialisation-des-documents/chorus-pro-mode-demploi> Les modalités de versement des paiements se feront de la manière suivante : - 30 % à la commande, le solde à la fin de la prestation. - Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global maximal de 30 jours à compter de la date de réception des factures.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2025**